

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 PORT AUGUIER

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 26 février 2021,
- le vote du budget primitif intervenu le 2 avril 2021,
- le vote de trois décisions modificatives en date du 28 mai, 24 septembre et 19 novembre 2021.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire.

LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
Réalisé	262 667,20	238 545,31
Résultat reporté de 2020		<u>113 266,08</u>
Total des dépenses et des recettes	262 667,20	351 811,39
Solde d'exécution de la section d'exploitation	89 144,19	
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisé	131 376,31	208 569,91
Résultat reporté de 2020		<u>19 563,70</u>
Total des dépenses et des recettes	131 376,31	228 133,61
Restes à réaliser	135 423,46	
Solde d'exécution de la section d'investissement	-38 666,16	
Résultat global	50 478,03	

Le résultat de clôture s'établit à 50 K€. Il a été intégré par anticipation au budget primitif 2022.

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre n'influent pas sur l'équilibre global du budget mais sur l'équilibre de chacune des deux sections. Elles ne donnent lieu ni à décaissements ni à encaissements. Il s'agit principalement de comptabiliser des dotations aux amortissements : 109 K€ en dépenses d'exploitation et en recettes d'investissement et 4 K€ en recettes d'exploitation et en dépenses d'investissement.

LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section se clôture avec un déficit de 24 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2020 de 113 K€ soit un résultat cumulé de 89 K€.

I - LES RECETTES

Les produits de l'exercice s'élèvent à 235 K€ et sont en augmentation de 0,86% par rapport à 2020.

Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	Variation 2020/2021
Ventes de produits, services, marchandises	230 731,15	229 400,00	234 523,79	102,23%	1,64%
Autres produits de gestion courante	0,64	280,00	0,90	0,32%	40,63%
Produits exceptionnels	1 797,00	3 500,00	9,30	0,27%	-99,48%
TOTAL	232 528,79	233 180,00	234 533,99	100,58%	0,86%

Les redevances d'amarrage représentent la seule ressource régulière avec une somme encaissée de 235 K€ en 2021. Elles se répartissent en :

- redevances abonnés : 141 360 €
- redevances passagers : 91 439 €

Le produit de la liste d'attente complète ces recettes avec 2 K€.

II – LES DEPENSES

La section d'exploitation regroupe :

- les achats de biens et de services correspondant aux dépenses quotidiennes du port, premier poste de dépenses de gestion,
- les frais de personnel,
- les charges financières.
- l'impôt sur les bénéfices,
- les charges exceptionnelles.

Les dépenses réelles d'exploitation de l'exercice, d'un montant de 154 K€ et en augmentation de 35,75%, sont classées selon leur importance dans le budget :

Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	Variation 2020/2021
Charges à caractère général	74 028,63	104 413,78	98 336,12	94,18%	32,84%
Charges de personnel	33 571,61	39 380,00	39 368,64	99,97%	17,27%
Provisions		10 200,00	10 200,00	100,00%	
Charges financières	3 957,76	3 470,00	3 016,29	86,92%	-23,79%
Impôt sur les bénéfices	1 953,00	3 320,00	2 337,00	70,39%	19,66%
Charges exceptionnelles		1 101,00	833,70	75,72%	
Autres charges de gestion courante	0,79	6,00	5,54	92,33%	601,27%
TOTAL	113 511,79	161 890,78	154 097,29	95,19%	35,75%

a) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général, figurant au chapitre 011, sont affectées au fonctionnement quotidien des services et des équipements publics gérés en régie ainsi qu'au financement des services confiés à des prestataires extérieurs par le biais de marchés ou de contrats.

Ces dépenses représentent une enveloppe de 98 K€ soit près des 2/3 des dépenses réelles. Elles se ventilent comme suit :

Comptes	Libellé	CA 2020	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Taux de réalisation	Variation 2020/2021
60	Achats	2 432,56	6 835,00	5 532,95	80,95%	127,45%
61 et 62	Prestations de services	38 245,98	63 753,78	59 478,37	93,29%	55,52%
63	Autres impôts et taxes	33 350,09	33 825,00	33 324,80	98,52%	-0,08%
	TOTAL	74 028,63	104 413,78	98 336,12	94,18%	32,84%

Les achats comprennent essentiellement les fluides (2 K€) et les fournitures nécessaires aux petits travaux effectués sur le port par l'équipe technique (3 K€).

Les prestations de services, majoritairement liés à des marchés et des contrats, s'élèvent à 59 K€ dont :

- le transport des sédiments pour 42 K€ contre 26 K€ en 2020 ;
- l'entretien des matériels dont les mouillages avec 6 K€ ;
- des honoraires pour 6 K€ dans le cadre de la procédure de désenclavement ;
- le reste concernent les assurances, les frais de télécommunication, les frais bancaires...

S'agissant des impôts et taxes, sur les 33 K€, 14 K€ concernent les taxes foncières. Le reste se ventile entre la Cotisation Foncière des Entreprises, la redevance domaniale et la redevance spéciale.

b) Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 39 K€ et représentent 26 % des dépenses réelles d'exploitation.

La rémunération de l'agent représente une enveloppe de 23 K€ et le personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre impacte ce budget à hauteur de 16 K€.

c) Les provisions

Cette charge de 10 K€ résulte de la délibération n° 3 du 28 mai 2021 et concerne un contentieux indemnitaire.

d) Les charges financières

Les intérêts échus et à échoir totalisent une somme de 3 K€ contre 4 K€ en 2020. Les frais financiers représentent moins de 2% des dépenses réelles d'exploitation.

e) Les autres charges

Les 3 K€ restant sont composés essentiellement de l'impôt sur les bénéfices.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les opérations de cette section sont des opérations affectant le patrimoine du port.

L'exercice se clôture par un excédent de 77 K€ auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de 2020 de 20 K€ ainsi que le montant de restes à réaliser de - 135 K€ soit un résultat cumulé de - 39 K€.

I - LES RECETTES

Les recettes réelles de la section d'investissement sont constituées uniquement par un emprunt de 100 K€ destiné au financement des travaux de réhabilitation du quai.

Après une mise en concurrence, 2 offres ont été réceptionnées. La meilleure étant celle de La Banque Postale au taux fixe de 0,78% sur 20 ans.

II - LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement sont composées de dépenses d'équipement et de remboursements d'emprunts.

Libellé	Inscription budgétaire 2021	CA 2021	Restes à réaliser	Taux de réalisation
Immobilisations corporelles	275 949,00	99 450,62	135 423,46	85,12%
Emprunts	28 170,00	27 914,37		99,09%
TOTAL	304 119,00	127 364,99	135 423,46	86,41%

a) Les dépenses d'équipement

Ces crédits se répartissent entre les différents chapitres selon le type de dépenses : études, matériels et travaux.

En 2021, près de 100 K€ ont été mandatés complétés par 135 K€ de restes à réaliser selon le détail ci-dessous :

	Désignation	Budget 2021	Mandaté	Restes à réaliser
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	275 949	99 451	135 423
2135	Installations générales, amgt des constructions	900	0	0
	Alarme IP	900		
2153	Installations à caractère spécifique	272 949	99 179	135 423
	Recalibrage	60 000	60 300	
	Mouillages	38 900	38 879	
	Reprise d'un quai	131 800		131 753
	Projecteurs solaires	600		
	Pont hertzien	5 000		
	4 bornes sourcelec	3 700		3 670
	Travaux non affectés	32 949		
2183	Matériel de bureau et informatique	1 800		
2184	Mobilier	300	272	
	TOTAL	275 949	99 451	135 423

b) Emprunts et dettes assimilées

Le remboursement en capital de la dette représente 28 K€. Ainsi, le capital restant dû au 31 décembre s'élève à 168 K€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2021 du budget du Port Auguier qui dégage un résultat cumulé de 50 478,03 €.